



1992

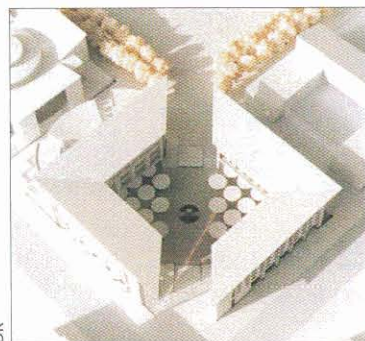
«**Raccommodeur de villes**» Rencontre avec Antoine Grumbach

Revue Urbanisme, n° 259, pages 38 - 41, décembre 1992

Rentrée

La nouvelle place de l'université

Une fois n'est pas coutume, pour la rentrée universitaire 1992-93, l'Education nationale sort un peu des listes de chiffres d'effectifs en hausse ou en baisse pour s'intéresser à l'aménagement. Car la place de l'université dans la ville n'est plus seulement l'affaire ni des architectes ni des urbanistes. Les recteurs ont désormais à cœur de réserver aux étudiants de bonnes conditions de travail, de logement et d'accès. Ceux d'Ile-de-France n'admirent plus les belles maximes, mais les belles maquettes, avec deux critères en tête : la qualité architecturale et l'insertion dans la ville. Dauphine étendue, Tolbiac aggrandie et réhabilitée, Censier surélevée, Nanterre restaurée, alors que Cergy, Saint-Quentin et Marne-la-Vallée poussent doucement. On est très loin des campus des années 60, à l'écart des centres urbains et refermés sur eux-mêmes. L'université doit être "multi-site", éclatée le long d'un axe de transport, ou en tout cas ouverte à la ville grâce à des passages publics entre ses différents blocs, comme l'imagine Antoine Grumbach à Saint-Quentin.



C'est le plan Universités 2000 initié en 1989 qui a lancé la réflexion universitaire sur le plan de l'aménagement du territoire. En tout

(pour l'Ile-de-France), deux milliards de francs de crédits d'investissement apportés par l'Etat et autant par les collectivités locales. La moitié de ce financement servira à construire les universités nouvelles. Le reste, destiné aux établissements d'enseignement supérieurs existants, comporte notamment la création de 40 nouveaux départements d'IUT. Le tout, pour assurer une meilleure répartition des étudiants, des sites et des formations. L'Université du XXI^e siècle sera cohérente ou ne sera pas. ● C. S.

Le chiffre du mois

C'est le résultat d'un sondage Louis-Harris pour l'association des petites villes de France. Avec 25 % des suffrages, l'intercommunalité

98 %

des élus locaux sont prêts à participer à la création d'une communauté de communes

arrive en tête du palmarès des moyens de développement économique. Viennent ensuite la baisse de la fiscalité locale (13 %), l'amélioration des infrastructures routières (12 %) l'aide de l'Etat, (5 %). 32 % des 206 élus interrogés affirment néanmoins que leur commune n'est pas impliquée dans un processus de coopération intercommunal. ●

Leçon de choses urbaines

L'urbanisme dès le lycée

A quand remontent les premières villes ? Qu'est-ce qu'une parcelle, un passage, une rue... ? Les réponses nagent dans le flou et l'approximatif. L'urbanisme, domaine transversal par nature, n'a jamais eu droit de cité à l'école. Sans lui donner son nom, les programmes le distillent dans les manuels de géographie, d'histoire, d'instruction civique. L'inculture urbaine suit. D'abord chez les lycéens, ensuite chez les adultes qu'ils deviennent. Prenant très à cœur son rôle pédagogique, l'Ecole des hautes études urbaines (l'EHEU) tente actuellement de mettre sur pied un projet de manuel scolaire de 200 pages environ, consacré à la ville et destiné aux élèves de

seconde, première et terminale. « *Un peu de géographie, un peu d'histoire, une partie théorique, des exercices pratiques qui tiendraient plus de la promenade, de l'étude de textes, de plans et de photographies que de la rédaction* », voilà le contenu schématisé par Jean-Christophe Bailly, écrivain, en charge du projet. A ses côtés, une historienne, un professeur d'histoire de lycée et un urbaniste.

« *Nous n'avons pour l'instant pris aucun contact avec l'Education nationale, poursuit-il. Nous attendons d'avoir le feu vert de l'EHEU pour rédiger le livre, et trouver un éditeur.* » Ni le ministère ni le Conseil national des programmes n'ont en fait de droit de regard sur

ce type d'ouvrage. « *Les professeurs sont libres de faire acheter à leurs élèves les manuels qu'ils jugent utiles. L'urbanisme ne fait pas partie des programmes en tant que tel. Ensuite, c'est un problème d'économie marchande. Si l'EHEU trouve un éditeur et vend son livre, tant mieux* », indique-t-on au sein des administrations.

Reste un écueil : la forme. Pour séduire, attirer, apprendre, ce manuel devra se faufiler entre le jargon des urbanistes et la diffusion d'évidences cachées sous des mots insipides dont souffrent aujourd'hui de nombreux ouvrages consacrés à la ville. « *C'est justement sur les mots qu'il faudra travailler*, précise encore Jean-Christophe Bailly. *En les expli-*

quant, en leur redonnant leur vrai sens. L'autre richesse viendra d'une documentation très importante. D'un poème de Baudelaire, d'un fait divers du XVIII^e siècle, on peut tirer des tas de choses pour expliquer la rue. »

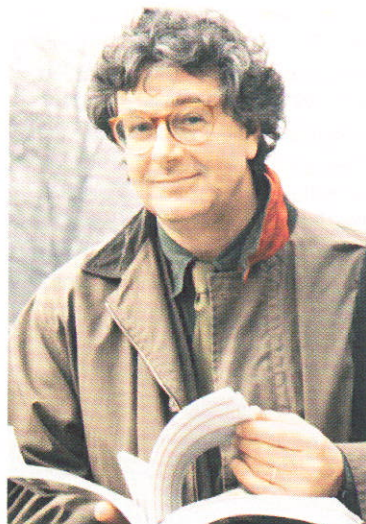
Idee d'urbanistes à l'usage de ceux qui ne le sont pas, le manuel de la ville est une idée neuve. Pour répondre à une crise latente faite souvent de méconnaissance et d'erreurs de jugement ? Pour réhabiliter la ville aux yeux de ceux qui n'en connaissent que la face sauvage et défigurée ? Pour prendre au vol un marché éditorial peut-être porteur mais sans doute aussi risqué ?

La rentrée 1994 répondra peut-être, avec un nouveau titre. ● C. S.

Antoine Grumbach

Raccor~~mm~~modeur

de villes



■ Pourquoi aimez-vous la ville?

Je suis passionné par la ville ! Son organisation, ses usagers, sa forme. Forces économiques, conflits, luttes de classe, enjeux de pouvoir s'y rejoignent et elle devient la projection sur le sol de la société tout entière !

Une ville, ce n'est ni lisse ni homogène. La ville sans défauts, à laquelle rêvent certains maires, par ailleurs patrons d'industrie, rejoint la vision des utopistes, qui, comme Le Corbusier et les Modernes, souhaitaient régler jusqu'aux rapports entre les gens. On ne peut la réduire à une simple question d'esthétique. Elle est le produit d'un processus de sédimentation. Je crois que l'urbaniste doit être attentif aux tendances, aux propositions, qu'elles viennent des usagers ou des forces économiques. Les espaces les plus beaux peuvent être détournés, les espaces délaissés appropriés.

Le déterminisme n'existe pas. L'espace, c'est ce qu'on en fait ! Aussi bien pour l'espace public que pour l'espace privé. Et puis, la ville évolue, rien n'y est irréversible. Quand une ville arrête de se transformer, de se modifier, elle meurt. Un exemple ? La lecture des secteurs sauvegardés applique l'idée monumentale — grands bâtiments où l'on contrôle tout — au tissu urbain. Elle les abstrait de la nature même de la ville qui est de se redéfinir, de se

C'est dans la passion qu'il a pour la ville, et parce qu'il estime avoir passé un contrat moral avec elle, qu'Antoine Grumbach défend la mise en œuvre sérieuse et consensuelle d'une problématique urbaine respectueuse de l'habitant.

Un débat qu'il reprend inlassablement en France et en Europe.

Un avocat de l'analyse urbaine

A cinquante ans, Antoine Grumbach est un maître d'œuvre complet. Diplômé d'architecture à l'école des Beaux-Arts, il l'est également la même année (1967) de l'École pratique des hautes études, où il a pour directeur d'études Roland Barthes. Convaincu que « *le propre de l'architecture, c'est la fabrication de la ville... mais qu'il ne peut être question de ville si le travail ne s'appuie sur une recherche fondamentale, théorique et appliquée* », il réalise de nombreux projets ⁽¹⁾ tout en approfondissant sa recherche sur la transformation des tissus urbains. Ce qui ne l'empêche pas de se passionner pour l'enseignement : c'est un des pères fondateurs de UP-6 (La Villette).

Aujourd'hui, il enseigne à l'école d'architecture de Paris-Belleville et se consacre à son œuvre bâtie. On le trouve sur ses chantiers ou au suivi de ses projets : logements (200) pour la Semavip et la SCI du mail de la ZAC Manin-Jaurès à Paris; station Tolbiac du projet Météor pour la RATP; collège universitaire (et résidence universitaire, 20 000 mètres carrés) du

parc des Sources de la Bièvre; immeuble mixte de bureaux et de logements (3 000 mètres carrés) à Berlin et plan urbain de Martigues dont il est l'urbaniste en chef.

Engagé intellectuellement et politiquement, avocat de l'analyse urbaine, il est, bien avant qu'on ne redécouvre la ville traditionnelle et ses avantages urbains, le défenseur du contexte — histoire et forme urbaine — pour lequel il préconise, dès les années 70, dans nos colonnes, la constitution d'atlas, « *véritable outil d'une nouvelle thérapie urbaine, observatoire des qualités et des points sensibles des tissus urbains nécessaire à la prise en compte de l'espace dans les quatre dimensions* ».

Un parcours qui l'amène à juger aujourd'hui avec sévérité l'action des élus en urbanisme et la production d'architecture de ses confrères oublieux de la problématique urbaine. ●

(1) Notamment conception et réalisation des espaces publics du Cours du val Maubué à Marne-la-Vallée (1970-1985), de l'hôtel de région Poitou-Charentes (1986), de la maison Suger à Paris (1989), de l'hôtel Sequoia Lodge à EuroDisney.

rebâtir sur elle-même, de se redensifier!

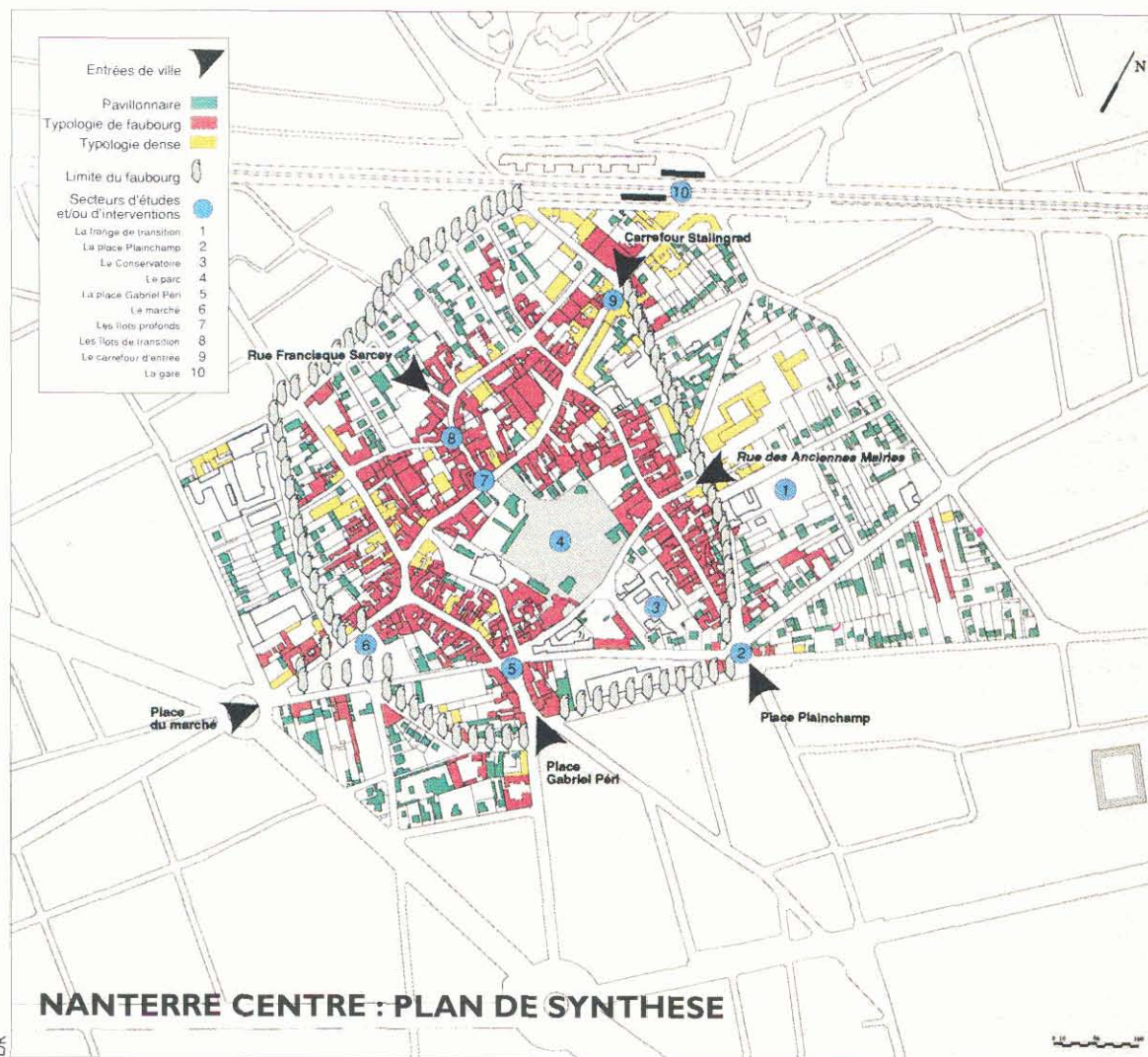
Mais l'urbaniste est le conseil de l' élu. Il doit intervenir si ce dernier comprend mal la ville.

Je suis très respectueux de l'autorité politique des maires. Mais les élus sont responsables de ne pas s'entourer de compétences suffisantes. Ils mènent rarement leur politique urbaine en s'appuyant sur les spécialistes qui les entourent et les conseillent. Toutes les agences d'urbanisme ont été brisées et aucun de mes étudiants, après six ans d'études et quelquefois un doctorat, n'a envie de travailler dans les collectivités locales pour un salaire dérisoire. Il faudrait encore qu'ils arrêtent de céder aux sirènes des financements publics! Tantôt la réhabilitation, tantôt les équipements culturels... Enfin, ils ne se donnent pas les moyens de penser au-delà de leur mandat électoral. En six ans, on ne peut rien faire en urbanisme. Ils doivent apprendre à hiérarchiser, à dégager ce qui est prioritaire et ce qui est secondaire; car trop souvent, les questions qu'ils posent ne sont pas pertinentes par rapport à l'urbanisme et l'aménagement.

L'aménagement, c'est la continuité. Or, que font les villes? Elles jouent la médiatisation, alors qu'il faudrait un préalable de cohérence d'analyses et de consultations dans lequel pourrait s'inscrire l'appel à des architectes de renom sur des problèmes identifiés.

C'est l'objet même de l'urbanisme!

Oui. C'est remettre l'urbanisme à sa vraie place. La ville est un phénomène complexe, on ne le répètera jamais assez. On a besoin de la saisir, de la comprendre, d'identifier ses grandes tendances, ses grandes persistances. On n'intervient pas sur une ville comme sur un terrain nu. Beaucoup de travail en amont de la décision est indispensable. Mais les moyens que les maires se donnent sont dérisoires alors même qu'ils devraient impérativement financer des études. Car la vocation de l'urbaniste n'est pas de tracer des plans de masse pour construire, mais bien d'intervenir très en amont sur les espaces publics, les bilans, les réseaux...



A Barcelone, ville vers laquelle tous les yeux sont tournés, il n'y a pas seulement des gens de talent, mais une équipe municipale qui, sous la houlette d'un grand urbaniste, Oriol Bohigas, a commencé la transformation de la ville bien avant les Jeux olympiques. Son équipe est formée d'un personnel de très haut niveau, avec une politique et des moyens.

En France, manquerait-on d'argent pour l'urbanisme?

En France, quand un urbaniste fait vraiment de l'urbanisme, il peut gêner un élu. Un simple exemple. A la ville de Nanterre qui m'avait confié une étude pour son centre ancien, j'avais proposé de considérer le cœur de ville comme le dépositaire de la mémoire de la ville, le lieu à qualifier, à renforcer. J'avais insisté pour que les constructions nouvelles soient respectueuses de l'existant, de la structure urbaine, du parcellaire, de l'échelle. Quelques points-clés prenaient en compte les entrées de ville, le passage du tissu des grands

Un centre ancien dont l'échelle équivaut à celle des grands ensembles qui l'enserrent. Une politique d'aménagement a été proposée qui visait à exploiter les acquis du centre commercial traditionnel pour en faire une alternative solide aux supermarchés de La Défense.

ensembles au tissu traditionnel, des curetages en cœur d'îlot. Concernant le centre de musique pour lequel la ville avait élaboré un programme gigantesque, je pensais qu'il ne fallait pas perturber le tissu urbain et distribuer l'équipement sur plusieurs sites. Or, dans leur choix, les élus de Nanterre n'ont pas suivi l'avis de leur urbaniste-conseil (j'en ai tiré les conséquences!) et ont préféré une gestion à court terme.

Dès les années 70, vous vous faisiez l'avocat des espaces publics et l'expertise à laquelle vous participez pour la ville d'Amsterdam sur l'aménagement des rives de l'Ij vous y ramène encore!

La tâche principale de celui qui travaille la forme urbaine est d'assurer la qualité des espaces publics parce que c'est l'élément qui permet à la ville de se développer. Par les espaces publics, forme à partir desquelles on peut régler toutes les interventions publiques, la ville a le contrôle sur le visible.

Mais les espaces publics ont aussi un intérêt d'ordre philosophique : quel est le rôle des élus, sinon d'être responsables de ces espaces qui permettent à la ville de fonctionner ? Sans espaces publics, les habitants ne peuvent communiquer d'une maison à l'autre. Avec des espaces publics, la rencontre est permise, le débat s'installe. Les fonctions transversales à la ville tout entière surgissent.

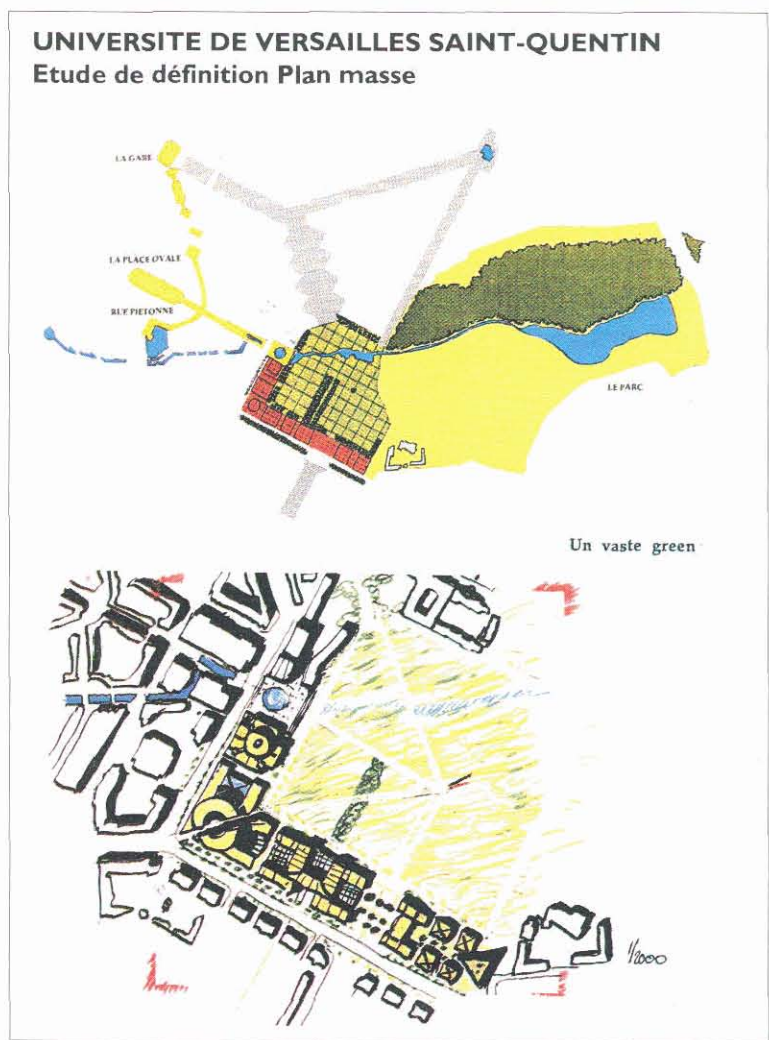
Beaucoup de savoir a été perdu avec le mouvement moderne qui a incité élus, urbanistes, économistes comme aménageurs à résoudre les problèmes ailleurs. En cette fin de vingtième siècle, 90 % de nos interventions vont nous obliger à revenir au travail de formation de la ville sur elle-même. De même que tout ce qui touche à l'écologie urbaine et à la participation des habitants constituera un enjeu majeur. Au comité de conseil des élus d'Amsterdam, j'ai été stupéfait du fonctionnement de la démocratie locale aux Pays-Bas et j'aurais aimé le faire toucher aux élus français.

Justement, quel est votre travail sur les rives de l'Ij?

Amsterdam a lancé une opération très importante sur des terrains industriels abandonnés sur les rives de l'Ij derrière la gare (à l'échelle d'Amsterdam, la comparaison peut s'établir avec La Défense). Les services municipaux de la ville ont étudié ces terrains, puis la ville a confié l'opération à un groupe bancaire qui a travaillé sur un projet (confié à une équipe dirigée par l'architecte Rem Koolhaas) et sur un montage financier.

Parallèlement, elle s'est dotée du conseil d'une équipe d'experts internationaux présidée par Ken Greenberg, l'urbaniste de Toronto qui a mené l'opération de reconquête des friches industrielles du lac Ontario. Cette équipe, dont je fais partie, a pu analyser tout ce qu'a fait la ville, interroger l'équipe de Koolhaas quatre fois en six mois, rencontrer les services de la ville avec la même liberté. Les élus sont des quadragénaires qui travaillent sur le projet, toutes opinions confondues. Et qui acceptent critiques et observations. A la recherche d'un consensus entre élus et techniciens.

Puis est venue la présentation devant les élus, la presse et les



associations. Après que Rem Koolhaas eut soutenu ses propositions, nous avons présenté notre rapport. Un immense débat s'est instauré dans les journaux. Précisons que l'avis du groupe d'experts était qu'Amsterdam abandonnait — à l'encontre de son souci de la chose publique — ses responsabilités en confiant une opération de cette envergure (du fait de la superficie des espaces publics et des enjeux pour la ville) à un groupe privé soucieux de l'équilibre financier au mètre carré construit plutôt que de la chose publique. Maintenant, le groupe d'experts va travailler sur les conséquences de ses observations sur les documents réglementaires. L'équivalent du Paz devrait être accepté courant 1995 et l'opération durer une trentaine d'années. Ce gigantesque mécanisme de travail, Amsterdam le met en place pour tous les aménagements, que ce soit une petite place de quartier, la construction d'une école ou d'un morceau de ville. C'est bien cela, la démocratie locale, alors que dans notre pays, par immatu-

A la suite d'une étude d'urbanisme visant à implanter les vingt-cinq mille étudiants et les services (logements, transports) de l'université nouvelle de Versailles-Saint-Quentin, plusieurs sites ont été retenus. L'un d'eux à Saint-Quentin-en-Yvelines correspond à l'implantation d'un ensemble de trois collèges universitaires et d'une bibliothèque autour d'un vaste parc public. Situé entre la ville et le parc, cet ensemble universitaire s'intègre dans la ville tout en conservant son identité institutionnelle.

rité politique, on veut trop souvent occulter la réalité et on passe rapidement à la réalisation. Aux Pays-Bas, les projets d'urbanisme se concrétisent beaucoup plus lentement. Avant la réalisation, on étudie deux projets chez nous pour vingt projets là-bas. S'agissant de territoires non construits, les associations riveraines ont demandé des garanties de raccordement avec le tissu existant, l'accessibilité de tous les espaces, y compris au bord de la rivière.

La participation existe pourtant bien aussi en France!

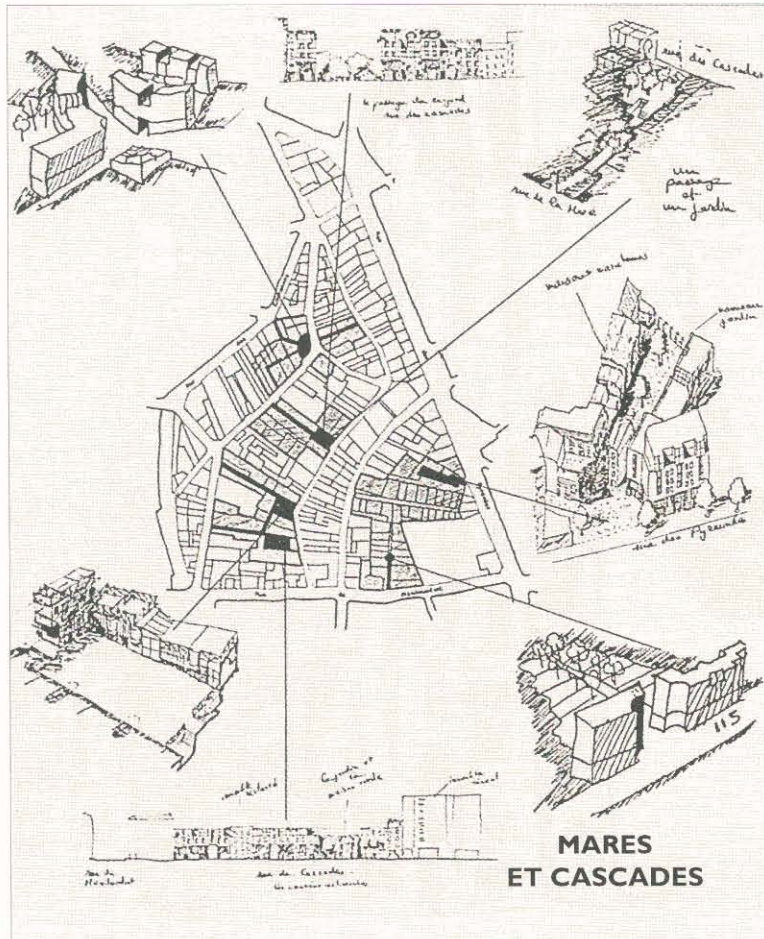
Oui, bien sûr. Mais en France, il arrive trop souvent que la population soit empêchée de s'exprimer devant les élus ! Les Hollandais recherchent la gestion de tous les conflits. Ils vont à la rencontre des oppositions. Les élus ne traitent pas par le mépris les gens qui, étant d'un bord politique différent, s'opposent à eux ; dans ce cas, ils prennent plutôt conscience qu'il y a un problème et qu'il faut le résoudre. Pour leur objectif de projets d'urbanisme consensuels, l'information doit être abordée très en amont de manière à ce que des mouvements d'opinion se créent.

Cette expérience m'a beaucoup intéressé car j'ai retrouvé un certain nombre d'attitudes et de réflexions qui étaient les miennes voici un certain nombre d'années. J'ai travaillé pendant sept ans sur le secteur Mares et Cascades dans le XX^e arrondissement de Paris, où j'avais installé mon bureau : je connaissais tout le monde et réglais aussi bien l'extension du collège que le déplacement du magasin de proximité. La connaissance du tissu a empêché que des immeubles ne soient démolis (en attendant d'avoir tous les terrains) ou des entreprises déplacées. En accord avec le directeur de la construction, la procédure de ZAC n'était pas appliquée et j'avais établi un outil opérationnel pour guider l'opération en fonction de l'évolution. Si un permis de construire était déposé, je changeais mon plan (cette souplesse n'aurait pas été possible en cas de ZAC). Avec le temps, je suis resté la seule mémoire des lieux et mon engagement a été difficile à transmettre aux services municipaux. Mais comme je suis un réparateur, un raccommodeur de villes,

je continue de travailler sur des endroits délicats. Les limites de villes, les coupures d'agglomérations, les saignées d'infrastructures. Là où une solidarité doit s'exprimer entre institutions. Là où la décomposition des études urbaines va à l'encontre d'un aménagement intelligent. Là où le rôle de l'Etat et celui des régions devraient s'exprimer.

loppement). Car l'urbaniste doit sans cesse rester dans un mécanisme d'observatoire de la réalité à petite échelle, au risque que toutes les belles idées de macro-aménagement ne se heurtent.

Or les grandes échelles ont généré des systèmes complexes : des opérations de macro-architecture qui se sont prises pour des morceaux de ville et sont d'autant



■ Etes-vous de ceux qui pensent que la région peut jouer un rôle en urbanisme, au moment où l'Europe nous fait redécouvrir la notion de ville-territoire?

Absolument. La décentralisation a été bénéfique car les élus se sont davantage impliqués dans les questions d'aménagement, mais on n'a pas suffisamment mesuré certains effets pervers et les difficultés de mise en œuvre de l'intercommunalité.

En tant qu'europeen convaincu, je suis satisfait que s'organise un réseau de grandes agglomérations urbaines. Quelque chose à l'image de l'Italie de la Renaissance. La notion territoriale va aider à mettre en place des instruments de réflexion et d'analyse de la croissance urbaine (dont profiteront également les pays en voie de déve-

plus fragiles qu'elles n'en sont pas. Comme telles, elles risquent, sur la durée — vingt ou trente ans — de rester inachevées. Un résultat pire (pour la ville) qu'une infrastructure qui demeure seule sans être bordée de bâtiments.

■ Pourquoi pourfendez-vous les POS?

Ils sont responsables de la destruction d'un certain nombre de qualités de la ville, qui n'est pas l'addition des droits individuels de construction. C'est pourquoi nous produisons nos propres documents pour tenter de régler l'urbanisme en trois dimensions. Pour qu'ils prennent en compte les cœurs d'îlots et la qualité des espaces privés. L'escalier, lieu semi-public, est imputable à l'espace habitable du coefficient

Un secteur du xx^e arrondissement où a pu se mettre en place une opération complexe faite de réhabilitation et de construction neuve. Véritable chirurgie urbaine où les activités comme les appropriations de l'espace ont été analysées puis réimplantées. L'ensemble des opérations était décomposé en plusieurs secteurs opérationnels ayant chacun leur identité et leurs logiques de développement.

d'occupation des sols. On le réduit donc comme consommateur d'espace. Si ce n'était pas le cas, les escaliers seraient plus larges et mieux distribués... On peut étendre l'exemple avec les espaces extérieurs ou autres.

Mais la question essentielle est celle de la connaissance du tissu urbain. Chaque ville devrait être en mesure, pour bien gérer son espace, d'en connaître les paramètres essentiels (bâti, hauteurs, qualités) et simuler chaque projet dans son tissu urbain. Il est essentiel qu'elle garde la mémoire de son territoire. A Poitiers, un bâtiment de cinq étages devait être rasé. C'était une ancienne église. C'est devenu — puisque je suis intervenu sur concours — l'hôtel de région.

Une connaissance qui, pour ne pas être sélective, doit inclure tous les aspects socio-économiques. Dotées d'un véritable tableau de commandes, les communes seraient alors en mesure de tirer le meilleur parti de vraies études urbaines. L'Etat et les collectivités territoriales pourraient insister pour qu'elles disposent de ces instruments.

■ Pour conclure?

Je ne suis pas un pessimiste, comme mes propos pourraient le faire croire. Les villes, les agglomérations sont dotées d'une force énorme. Elles ont une dimension, une nature qui les aident à se rétablir et à se rééquilibrer. Mais je suis tout autant convaincu que la planification — acte volontariste — doit fixer les objectifs.

La ville, c'est la chose la plus importante de la fin du xx^e siècle. Comme l'acquisition des libertés fondamentales à la Révolution ou l'enseignement pour tous et le droit de vote au siècle passé.

Cela veut dire qu'il faut se donner les moyens de regarder aussi du côté de l'enseignement (de l'architecture, de l'urbanisme, de la planification, du paysage). Un étudiant architecte coûte 50 000 F à l'Etat, un élève ingénieur 600 000 F. Ce constat terrible marque le chemin qu'il reste à parcourir afin que le cadre de la vie quotidienne ne soit plus un alibi électoral mais une priorité dans l'action publique. ●

Propos recueillis par
Evelyne BOSSART

Les légendes des plans
sont d'Antoine Grumbach.